

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SBCA ASBL – LE 25.03.2016

ELEWIJT CENTER, TERVUURSESTEENWEG 564, 1982 ELEWIJT

Le rapport ci-dessous a été rédigé par les anciens administrateurs et envoyé au ministère de l'agriculture. Le nouveau Conseil d'administration l'accepte avec la réserve suivante : le budget 2017 a été accepté par l'Assemblée Générale par 135 voix pour, 19 non et 1 vote blanc.

Envoyé par e-mail et courrier recommandé

26.03.2016

À l'attention de Mme A. De Praeter
Département Agriculture et Élevage

Madame,

Objet : Assemblée générale SBCA ASBL - 25.03.2016 (de 20h à 1h)

Le 25.03.2016 a eu lieu l'assemblée générale du SBCA ASBL.

Cette réunion s'est déroulée dans le chaos, avec des insultes et même une agression physique à l'encontre d'un membre du conseil d'administration de 80 ans, monsieur Jean Mattens. Un médecin (voir attestation ci-jointe) et la police ont constaté les faits. Quatre personnes étaient présentes et sont témoins des faits. L'employée du SBCA ASBL, madame Anoeck Janssen, a été intimidée.

Dans ces conditions difficilement gérables, les 8 premiers points et la moitié du 9e point de l'ordre du jour ont été traités (voir annexe).

Tous les points ont été rejetés par l'assemblée générale avec environ 95 voix sur 150. Il nous est malheureusement difficile de communiquer des chiffres précis, car les urnes ont fait les frais de ce chaos et de cette anarchie totale.

N'ont pas été validés les points suivants :

- Le rapport annuel 2015 (en annexe)
- Les comptes annuels pour 2015 (voir annexe)
- Le licenciement des administrateurs sans donner de raison.
- Le budget 2016 (en annexe)

En ce qui concerne le point 9, seules les élections pour la communauté néerlandophone ont eu lieu. Monsieur Oben Gerard a été choisi comme administrateur pour remplacer Winand Bijnsens.

Pour la communauté francophone, il n'a pas été possible d'organiser une élection en bonne et due forme. Quelques membres ont organisé une sorte d'élection officieuse entre eux. Le résultat n'en est pas connu.

En annexe, nous vous envoyons une demande signée officieusement par 68 membres afin d'organiser une assemblée générale exceptionnelle, avec à l'ordre du jour la destitution de tous les administrateurs actuels. En 2016, le SBCA ASBL comptait 384 membres effectifs.

Suite à ces développements, les administrateurs Samy Abdellinch, président, Mattens Jean, Hoebeke Marc et Deleau Magali ont décidé en cette date du 26.03.2016 ce qui suit :

1. Le 26.03.2016 à 17h, les clés du secrétariat, l'ordinateur portable, les timbres-poste (149 timbres n°1-12, n°2-32, 26 timbres internationaux et 14 recommandés), la farde d'administration du personnel, la carte bancaire du comte de la trésorerie du secrétariat (BE04 7353 5561 6031) rendue invalide (le coin a été coupé) ont été remis au secrétariat du SBCA sis au numéro 16 du Biesweg, 3620 Gellik, à Winand Bijmens, qui endossait la tâche spécifique de secrétaire et responsable des enregistrements au SBCA ASBL. Ces objets ont été déposés sur le bureau de l'employée du secrétariat du SBCA, Anoeck Janssen. Les clés du secrétariat du SBCA ont été déposées dans la grande boîte aux lettres du SBCA ASBL, à l'entrée principale de l'académie municipale. Les administrateurs présents en ont été témoins. Tous les administrateurs soussignés confirment que tous les biens du SBCA ASBL se trouvent dans les locaux et archives du SBCA ASBL à l'adresse Biesweg 16, 3620 Gellik. Winand Bijmens ne peut plus pénétrer au secrétariat du SBCA.
2. Les administrateurs ont accordé un congé à l'employée du SBCA, Anoeck Janssen, du mardi 29.3.2016 au vendredi 1er avril, en compensation de ses heures supplémentaires et pour laisser décanter la situation. De plus ceci permet d'effectuer un inventaire, si nécessaire, du département L&V.
3. Les administrateurs, Samy Abdellich, Mattens Jean, Hoebeke Marc et Deleau Magali donnent leur démission à compter du 26.03.2016 à 17h10, suite aux menaces et à l'agression physique. Les tâches nécessaires ne peuvent plus être effectuées dans de telles circonstances. Dans cette situation, l'association n'est plus gérable.
4. Ce document peut être considéré comme un compte-rendu de l'AG du 25.03.2016.

Fait le 26.03.2016 à 17h15 à Gellik

Dr. Samy Abdellich, président (samy.abdellich@gmail.com)

Mattens Jean, administrateur

Hoebeke Marc, administrateur

Deleau Magali, administrateur